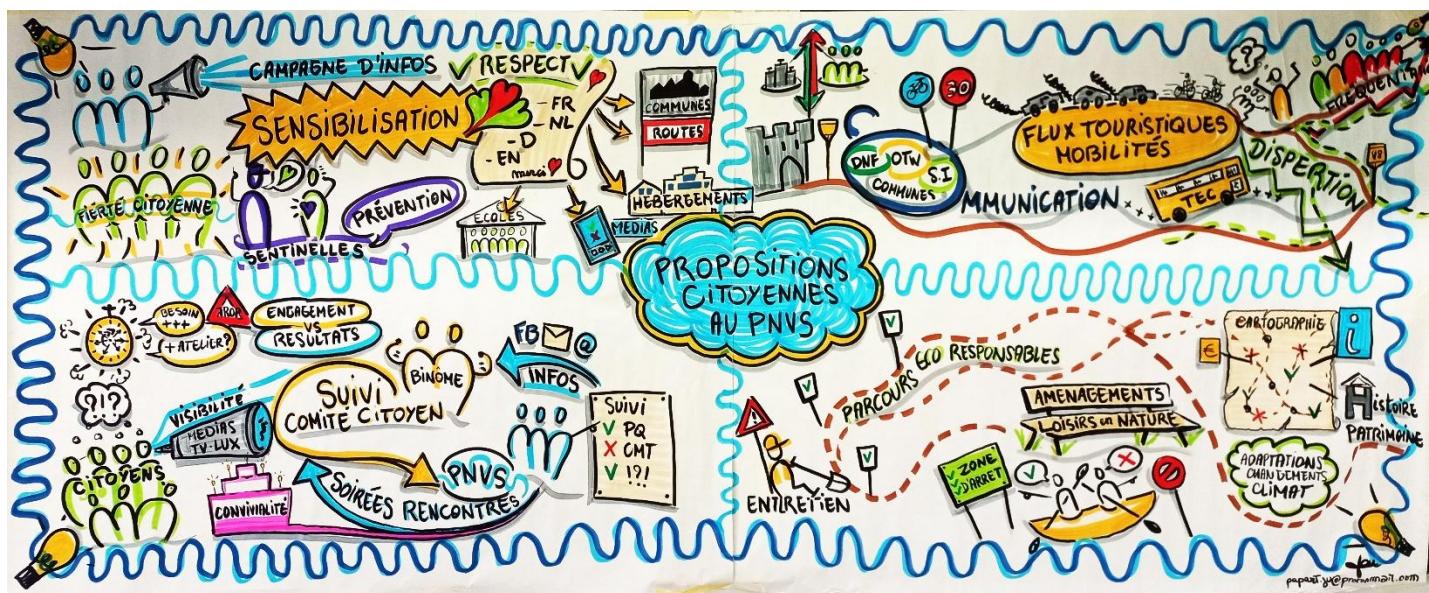


# Avis et recommandations du Comité citoyen du Parc national de la Vallée de la Semois



## Cahier n°1

*Comment le Parc national peut-il améliorer la coexistence entre les activités de loisirs et les mesures de préservation de la nature, particulièrement en périodes d'afflux touristique ?*

**Avis citoyen présenté au Comité exécutif et à l'Organe d'administration  
du Parc national de la Vallée de la Semois le 26 juin 2025**

## Table des matières

<b>1</b>	<b>Le Comité citoyen dans la gouvernance du PNVS .....</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>La méthode de travail du Comité citoyen : un processus d'enquête et de délibérations .....</b>	<b>4</b>
<b>3</b>	<b>Les propositions citoyennes .....</b>	<b>11</b>
	Valeurs et principes fondamentaux.....	12
	Axe 1 : Sensibilisation au respect de la nature .....	14
	Axe 2 : Flux touristiques et mobilité.....	18
	Axe 3 : Aménagements pour les loisirs en milieu naturel .....	21
	Axe 4 : Suivi de l'avis et amélioration du fonctionnement du Comité citoyen (Gouvernance) .....	24
<b>4</b>	<b>Qui sommes-nous et quelles sont nos motivations ? .....</b>	<b>27</b>
<b>5</b>	<b>Qui sont les experts, pourquoi se sentent-ils concernés ? .....</b>	<b>31</b>
<b>6</b>	<b>Le mot de la fin de chaque citoyen.....</b>	<b>33</b>
<b>7</b>	<b>Annexes.....</b>	<b>34</b>
	Annexe 1 : Engagements réciproques des citoyens, du PNVS et de la Fabrique écocitoyenne....	34
	Annexe 2 : Etat des lieux des problématiques et des pistes de solutions identifiées .....	36

*Illustrations de la page de garde et de la quatrième de couverture par Jouliane Papart.*

## Table des abréviations

---

CE	Comité exécutif
DEMNA	Département de l'Étude du Milieu Naturel et Agricole
DNF	Département de la Nature et des Forêts
FE	Fabrique écocitoyenne
IGEAT	Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire
OA	Organe d'administration
OTW	Opérateur de Transport de Wallonie
PNVS	Parc national de la Vallée de la Semois
SPW	Service Public de Wallonie
TEC	Transport En Commun
ULB	Université libre de Bruxelles

# 1 Le Comité citoyen dans la gouvernance du PNVS

---

*Partie rédigée par Sophie Lebrun, PNVS.*

Dès sa création, le Parc national de la Vallée de la Semois (PNVS) a inscrit la participation citoyenne au cœur de son projet. Conçu comme un espace d'innovation territoriale et de dialogue entre acteurs, le Parc national a souhaité, dès 2022, se doter d'outils permettant d'associer les citoyens des huit communes à la gouvernance de ce bien commun. C'est dans ce cadre qu'a émergé, via la fiche action 70, l'idée de créer un Comité citoyen.

L'importance de cet organe a été confirmée par son inscription directe dans les statuts de la Fondation du Parc national, en tant qu'instance consultative officielle. Les articles 11 et 25(B) des statuts définissent son rôle et son lien avec les autres organes de gouvernance, marquant ainsi sa légitimité et sa place durable dans l'architecture décisionnelle du Parc.

Ce Comité a pour vocation de renforcer le lien entre la population et les institutions qui pilotent le Parc, d'ouvrir un espace où les citoyens peuvent débattre, formuler des recommandations et contribuer à la prise de décision sur des enjeux concrets. Il ne s'agit pas d'un dispositif de consultation ponctuelle, mais bien d'un organe permanent, autonome et inscrit dans la gouvernance du Parc.

En 2025, cette ambition a pris forme : 24 citoyens et citoyennes, tirés au sort parmi les huit communes du territoire, ont été réunis pour constituer le premier Comité citoyen. Accompagnés par la Fabrique écocitoyenne et des membres du Parc national, ils ont été invités à se pencher sur une problématique majeure, identifiée collectivement : « Comment faire coexister les activités de loisirs et la préservation de la nature dans le Parc national, particulièrement en période d'afflux touristique ? »

A travers quatre ateliers répartis entre avril et juin 2025, les membres du Comité citoyen ont d'abord partagé leurs expériences personnelles, leurs perceptions du territoire et les préoccupations qu'ils rencontrent. Ces échanges ont permis de faire émerger des enjeux concrets, approfondis ensuite grâce aux apports d'experts, de chargés de mission du Parc et d'acteurs locaux. Ensemble, ils ont co-construit des pistes de solutions et des recommandations, notamment sur :

- Les usages de la rivière,
- La saturation de certains sentiers,
- La régulation des flux touristiques,
- La mobilité sur le territoire.

Le rôle du Comité citoyen ne se limite pas à formuler un avis. Il est conçu comme une composante essentielle de la gouvernance participative du Parc, en lien avec les autres instances (Comité exécutif, Organe d'administration). A ce titre, les recommandations émises feront l'objet d'un suivi et d'un engagement de réponse de la part des instances du Parc.

Ce premier cycle et le rapport qui en découle, témoignent d'un engagement collectif fort et d'une volonté partagée de faire une place durable à la parole citoyenne dans les réflexions et décisions qui concernent le Parc national.

## **2 La méthode de travail du Comité citoyen : un processus d'enquête et de délibérations**

---

*Partie rédigée par Marie Bertholet et Pierre Stassart, Fabrique écocitoyenne.*

Le PNVS est accompagné dans la mise en place de son Comité citoyen par « la **Fabrique écocitoyenne** » (**FE**), laboratoire de délibération au sein de l’Université de Liège, campus d’Arlon (Département des Sciences et gestion de l’environnement). Un collectif d’accompagnement composé de 3 chercheurs et praticiens de la Fabrique écocitoyenne (Pierre Stassart, Fabien Ledecq et Marie Bertholet), un étudiant stagiaire (Nicolas Rousselle) et de deux chargées de mission du PNVS (Sophie Lebrun et Marlène Truflandier) a été mis en place pour co-construire et accompagner le premier cycle de délibérations du Comité citoyen.

### **Composition du Comité citoyen**

Le Comité citoyen du PNVS est composé de 24 citoyens tirés au sort dans les huit communes couvertes par le Parc : Tintigny, Florenville, Chiny, Herbeumont, Paliseul, Bertrix, Bouillon, et Vresse-sur-Semois. Le tirage au sort a été réalisé par la Fabrique écocitoyenne avec le soutien et la collaboration des administrations communales et du Parc national.

Au total, 1614 invitations à participer ont été envoyées par courrier papier. 67 citoyens ont répondu qu’ils souhaitaient effectivement participer. Finalement, 24 participants ont été sélectionnés parmi les répondants de manière à respecter la pondération géographique<sup>1</sup>(4 participants de Bouillon, 4 de Florenville, 4 de Bertrix, 2 de Chiny, 2 de Vresse-sur-Semois, 3 de Tintigny, 2 de Herbeumont, 3 de Paliseul), à rechercher un équilibre de genres (12 femmes, 12 hommes) et d’âges (7 participants ont entre 18 et 30 ans, 10 entre 31 et 50 ans, 7 entre 51 et 85 ans).

### **Les engagements respectifs (détails en annexe 1)**

**Les citoyennes et citoyens tirés au sort** qui ont accepté de participer se sont engagés vis-à-vis du PNVS et de la FE à participer aux quatre ateliers, à rédiger et présenter des propositions, et à choisir un ou plusieurs porte-paroles.

Sur les 24 citoyens qui s’étaient engagés, trois ne sont jamais venus, deux ont quitté le processus à l’atelier 2 et 3.

**La Fabrique écocitoyenne s'est engagée, auprès des citoyens**, à recruter les membres du Comité citoyen par tirage au sort, et à accompagner deux cycles de quatre ateliers de délibération en 2025-2026. Ces ateliers seront co-construits avec le PNVS et les citoyens, en veillant à instaurer les conditions nécessaires à une délibération citoyenne de qualité : un climat de confiance, un accès à une expertise ouverte, un accompagnement adapté et un soutien aux propositions formulées.

**La direction du PNVS s'est engagée, vis-à-vis des citoyens**, à soutenir l’organisation du tirage au sort au niveau communal, à garantir la présence continue d’un agent du PNVS – en l’occurrence la responsable de la fiche “Comité citoyen” – tout au long du cycle, à transmettre

---

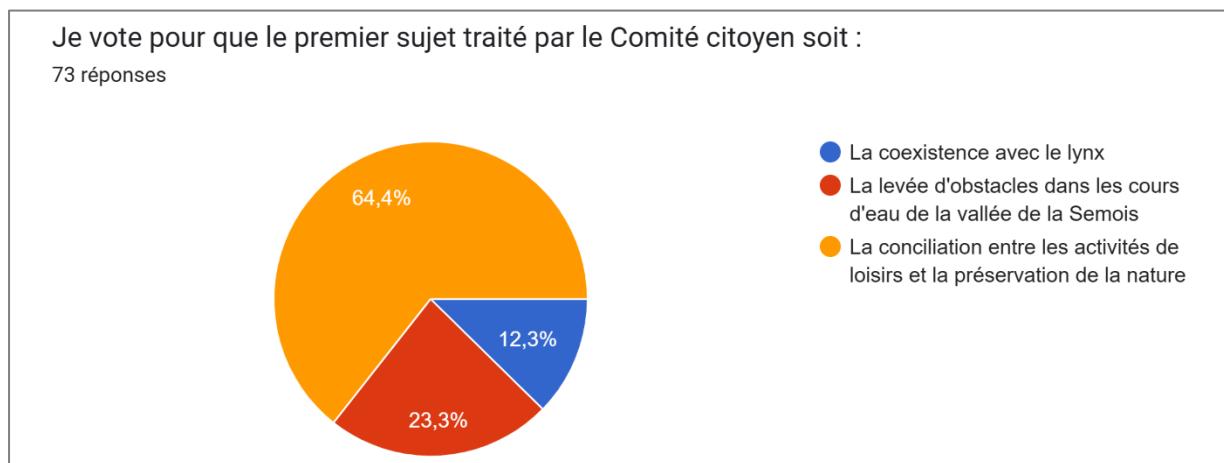
<sup>1</sup> Le nombre de participants par commune varie entre 2 et 4 selon l’importance démographique et territoriale des communes dans le Parc.

les propositions et avis émis par le Comité citoyen aux instances de décision du PNVS, à en assurer le suivi ainsi qu'un retour transparent auprès des citoyens. Elle s'est également engagée à accueillir un représentant du Comité citoyen dans l'OA du PNVS.

## Choix du sujet de la consultation

La Fabrique écocitoyenne a mené un travail préparatoire avec les chargés de mission du PNVS afin d'identifier trois propositions de sujets à soumettre au Comité citoyen. A partir d'une dizaine de propositions des chargés de mission du PNVS, trois thématiques sont ressorties : la coexistence avec le lynx, la levée d'obstacles dans les cours d'eau de la vallée de la Semois, et la conciliation entre activités de loisirs et préservation de la nature.

Ces trois propositions de sujet ont fait l'objet d'un sondage mené auprès des habitants des huit communes du Parc. Diffusé sur la page Facebook du PNVS et relayé par certaines communes sur leurs propres réseaux, le sondage est resté ouvert une dizaine de jours. Au total, 73 personnes y ont participé, et c'est finalement le sujet de la conciliation entre les activités de loisirs et la préservation de la nature qui a été plébiscité, recueillant 64,4% de votes, comme le montre le schéma des résultats ci-dessous.



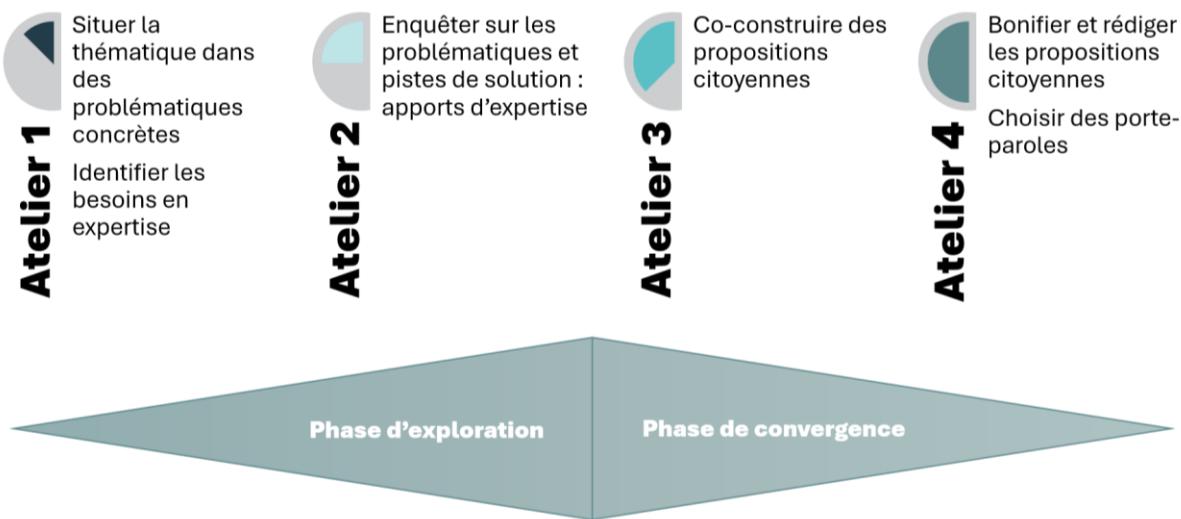
La vallée de la Semois accueille de nombreuses activités de loisirs, tant en rivière (kayak, baignade, pêche,...) qu'en forêt (randonnée, trail, VTT, camping, quad...). Ces pratiques génèrent un flux touristique dont les retombées économiques locales ne sont pas négligeables. Activités de découverte, de ressourcement ou encore sportives, elles exercent néanmoins une pression sur les milieux naturels, avec des impacts parfois négatifs. À l'inverse, certaines mesures de protection de la nature peuvent s'avérer contraignantes pour ces mêmes activités.

La relation entre tourisme et nature est donc complexe et parfois paradoxale : la nature constitue l'atout principal de l'attractivité touristique, mais la fréquentation touristique peut aussi compromettre l'intégrité des écosystèmes.

Dès lors, **comment le PNVS peut-il améliorer la coexistence entre les activités de loisirs et la préservation de la nature, particulièrement en période de forte affluence ?** Le Comité citoyen a été chargé de réfléchir à cette question pour proposer des pistes d'action concrètes.

## Méthode de travail

Le Comité citoyen s'est réuni au cours de quatre ateliers de quatre heures, les samedis 12 avril, 17 mai, 24 mai et 14 juin en matinée, dans différentes salles de la commune d'Herbeumont. Ces ateliers étaient animés par le collectif d'accompagnement (la FE, en collaboration avec des chargés de mission du PNVS). L'animation et le format des ateliers étaient pensés de manière à favoriser l'intelligence collective, et à permettre à chacun – quelles que soient ses compétences et ses connaissances – de trouver sa place dans le collectif.



### Atelier 1

*Samedi 12 avril, 9h-13h, Straimont.*



Le premier atelier a d'abord permis aux participants de faire connaissance entre eux et de se familiariser avec le mode de fonctionnement du Comité. Une fois les bases posées, les citoyens avaient deux missions :

- D'une part, **ancrer la thématique générale dans des situations problématiques concrètes** en matière de coexistence loisirs-nature qu'ils connaissent en tant qu'habitants du territoire du PNVS. Ils ont ensuite choisi les situations problématiques sur lesquelles ils souhaitaient travailler :
  - Les loisirs liés à la rivière (Semois) ;
  - Les sentiers surfréquentés et dégradés liés à la concentration touristique ;
  - Les déchets (Semois et forêt) : une problématique transversale.
- D'autre part, **identifier leurs besoins en expertise** afin de s'équiper pour comprendre les problématiques choisies.

Sur base de ces besoins, la FE a contacté des experts de différents types (scientifiques, services publics, socio-économiques, chargés de mission du PNVS) afin qu'ils soient auditionnés par les citoyens lors du deuxième atelier.

## **Atelier 2**

*Samedi 17 mai, 9h-13h, Saint-Médard.*



Le panel d'experts réunis en quelques semaines a été d'une grande qualité et ces derniers ont apprécié l'engagement des citoyens. La partie 6 reprend en détail la liste des experts ainsi que ce qui les a motivés à participer malgré la distance et l'échéance très courte. Ci-dessous, un tableau récapitulatif des interventions.

<b>Tableau récapitulatif des interventions d'experts</b> (type d'expertise : <b>S</b> : scientifique, <b>SP</b> : service public, <b>SE</b> : acteurs socio-économiques)	
<b>Plénière 1</b>  <b>Thème : Tourisme durable</b>	<b>Jean-Michel Decroly (S)</b> - ULB IGEAT – professeur - tourisme durable  <b>Sophie Lebrun (SP)</b> - PNVS – agent de projet - tourisme
<b>Plénière 2</b>  <b>Thème : Cadres réglementaires et principes de zonage</b>	<b>Emilie Bertoldi SPW</b> - inspectrice des voies hydraulique et agent de police domaniale - cadre réglementaire  <b>Jérôme Antoine(SP)</b> - DNF préposé forestier au triage piscicole de Florenville - rivière
<b>Table 1</b>  <b>Thème : Gestion des flux touristiques</b>	<b>Marc Dufrène - (S)</b> ULiège écologue - étude des flux touristiques  <b>Brieuc Grosjean (SP)</b> - PNVS géographe - mobilité
<b>Table 2</b>  <b>Thème : Loisirs liés à la rivière</b>	<b>David Lavigne (SE)</b> - Le Batifol, location de kayak à Chiny  <b>Quentin Dubois (SP)</b> - Ecologue - Contrat de Rivière Semois-Chiers
<b>Table 3</b>  <b>Thème : la surfréquentation touristique et la dégradation des sentiers</b>	<b>Jérôme Antoine</b> - DNF préposé forestier au triage piscicole de Florenville - rivière  <b>Éric Vincent (SE)</b> - Semois Nature - guide  En soutien : <b>Jean-Michel Decroly</b> - ULB IGEAT – professeur - tourisme durable
<b>Table 4</b>  <b>Thème : les déchets, un enjeu transversal.</b>	<b>Emilie Bertoldi – SPW</b> - inspectrice des voies hydraulique et agent de police domaniale- cadre réglementaire.

### Atelier 3

*Samedi 24 mai, 9h-13h, Herbeumont.*

Le troisième atelier a débuté par un état des lieux des multiples problématiques identifiées par les citoyens et les experts lors des deux ateliers précédents, et des pistes de solutions associées. Cet état des lieux est repris en annexe 1 de ce cahier. Sur base de ce travail, les citoyens ont construit leurs propositions de manière plus approfondie. De cet atelier sont ressorties 10 fiches proposition citoyenne". En fin d'atelier, les citoyens ont exprimé le souhait de recevoir des retours sur ces fiches afin de les aider à les améliorer.



La FE a donc sollicité plusieurs chargés de mission du PNVS (Sophie Lebrun, Marlène Truflandier, Brieuc Grosjean et Quentin Dubois) afin qu'ils fassent un retour aux citoyens sur ces fiches propositions.

Constatant que plusieurs propositions citoyennes convergeaient, la FE a proposé aux citoyens de regrouper celles-ci en trois axes thématiques :

- Axe 1 : Sensibilisation au respect de la nature
- Axe 2 : Flux touristiques et mobilité
- Axe 3 : Aménagements pour les loisirs en milieu naturel

#### **Atelier 4**

*Samedi 14 juin, 9h-13h, Herbeumont.*

Lors du quatrième et dernier atelier, les citoyens ont travaillé en groupes pour bonifier leurs propositions regroupées en trois axes, en s'appuyant sur deux types de retours :

- **Un retour informatif** transmis par les chargés de mission du PNVS, visant à faire le parallèle entre les propositions citoyennes et les actions déjà mises en place par le PNVS.
- **Un retour critique et réflexif** de la Fabrique écocitoyenne.

Un groupe travailla sur un quatrième axe comportant les recommandations citoyennes en matière de suivi de l'avis et d'amélioration du fonctionnement du Comité citoyen (gouvernance).

En fin d'atelier, les citoyens ont commencé à rédiger leurs propositions sur ordinateur.

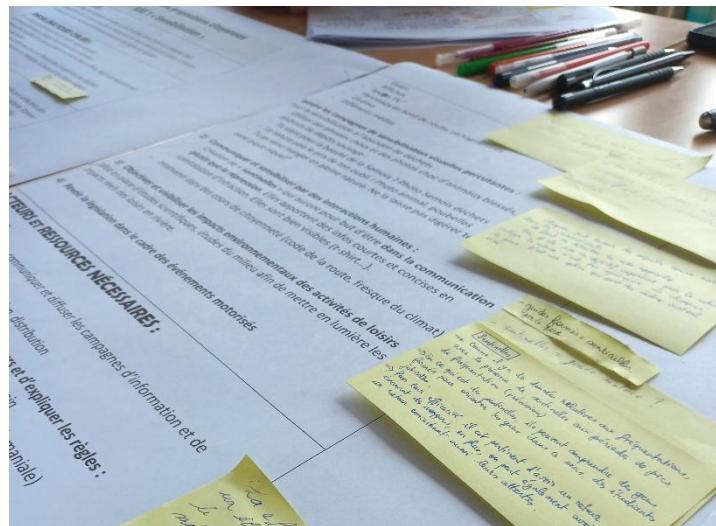


Pour finir, le Comité citoyen a désigné des volontaires parmi ses membres pour porter sa voix et présenter ses recommandations devant l'Organe d'administration et au Comité exécutif du PNVS.

### **Méthode de rédaction de l'avis**

Cet avis a été rédigé par les membres du Comité citoyen et par son collectif d'accompagnement. Le plan du rapport a été construit par la FE et présenté aux citoyens à l'atelier 4.

Les citoyens ont d'abord complété des « fiches propositions » à l'atelier 3, après quoi la FE a regroupé ces fiches dans trois axes, en reprenant le même canevas que les fiches propositions. Lors de l'atelier 4, les citoyens ont noté les modifications qu'ils souhaitaient apporter à ces fiches « axes » sur des Post-it, avant de les encoder dans des ordinateurs mis à leur disposition.



Une séance de finalisation de la rédaction du rapport a été proposée, et deux citoyennes se sont portées volontaires pour y participer, afin de valider et d'améliorer les reformulations proposées par la FE et d'harmoniser le rapport.

### **3 Les propositions citoyennes**

---

*Partie rédigée par les citoyens, avec le soutien de la Fabrique écocitoyenne pour la synthèse et la reformulation.*

Cette partie présente les propositions citoyennes en vue de répondre à la question suivante : Comment le Parc national peut-il améliorer la coexistence entre les activités de loisirs et les mesures de préservation de la nature, particulièrement en périodes d'afflux touristique ?

Les propositions citoyennes se structurent en 4 axes :

- **Axe 1 : Sensibilisation au respect de la nature**

Les propositions de cet axe visent à sensibiliser et informer les habitants et visiteurs de la vallée de la Semois à adopter des comportements respectueux de la nature lors de leurs activités de loisirs, à travers notamment une communication qui touche le plus de monde possible, sur les comportements à adopter et les règles en vigueur au sein du territoire.

- **Axe 2 : Flux touristiques et mobilité**

Les propositions de cet axe ont pour but d'améliorer la gestion des flux touristiques et l'accessibilité du Parc national.

- **Axe 3 : Aménagements pour les loisirs en milieu naturel**

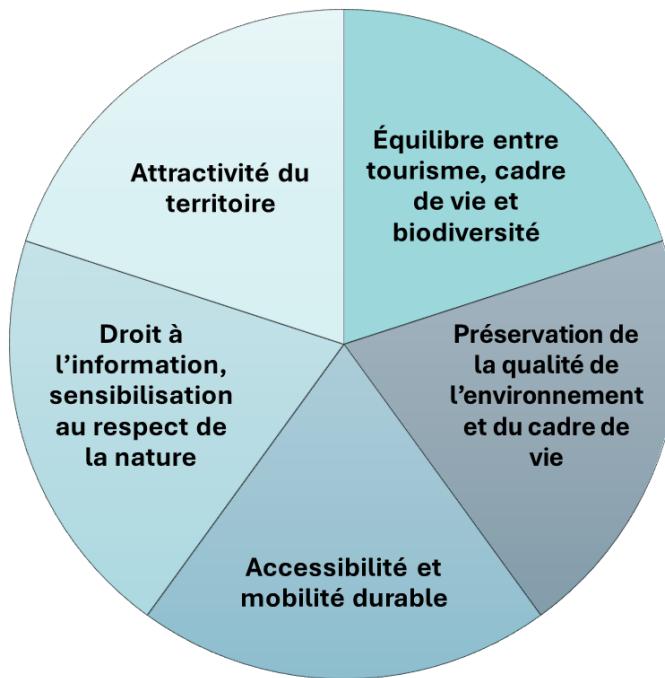
Cet axe comporte des recommandations autour de la gestion des aménagements pour les loisirs en milieu naturel : l'entretien des sentiers forestiers, et la gestion des zones d'arrêt pour les embarcations.

- **Axe 4 : Suivi de l'avis et amélioration du fonctionnement du Comité citoyen (Gouvernance)**

Cet axe non thématique mais plutôt méthodologique transmet les demandes et suggestions des citoyens en matière de suivi de leur avis et d'amélioration du fonctionnement du Comité citoyen en vue du second cycle de délibérations.

## Valeurs et principes fondamentaux

Au cours de l'élaboration de leurs propositions, les citoyens ont identifié les valeurs et principes qui leur tiennent à cœur. Plus de 25 valeurs et principes ont ainsi émergé, que vous découvrirez en détail au fil de la lecture des propositions citoyennes. Pour les valoriser, la Fabrique écocitoyenne propose de les résumer en cinq aspects clés étroitement liés :



### Équilibre entre tourisme, cadre de vie et biodiversité

Permettre la pratique des loisirs en milieu naturel dans le respect des zones protégées, en évitant les pollutions (déchets, bruit...) susceptibles de dégrader la qualité de l'environnement.

Trouver un équilibre entre les espaces ouverts aux activités de loisirs et les zones protégées, afin de répondre aux attentes des usagers tout en assurant la préservation des milieux naturels sensibles.

### Préservation de la qualité de l'environnement et du cadre de vie dans la vallée de la Semois

Réduire les pollutions liées aux activités de loisirs et au tourisme en limitant les émissions de CO<sub>2</sub> générées par la voiture, en luttant contre l'abandon de déchets et en préservant la tranquillité des lieux.

Favoriser une répartition équilibrée des visiteurs sur l'ensemble du territoire du Parc national, afin d'éviter une surfréquentation des sites les plus emblématiques.

Ces principes visent à préserver la qualité de l'environnement et à garantir un cadre de vie agréable pour les habitants comme pour les visiteurs. Une vallée de la Semois préservée n'en sera que plus attractive.

## **Droit à l'information, et sensibilisation au respect de la nature**

Veiller à ce que les pratiquants d'activités de loisirs en milieu naturel soient clairement informés des réglementations en vigueur, ainsi que des sanctions en cas d'infractions. Les sensibiliser également aux comportements responsables et respectueux de l'environnement.

## **Accessibilité et mobilité durable**

Faciliter l'accès aux sites touristiques par des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle, et assurer la praticabilité des sentiers.

## **Attractivité du territoire**

Permettre le bon déroulement des activités de loisirs, préserver la qualité de l'environnement et du cadre de vie, améliorer la praticabilité des sentiers et l'accessibilité des sites touristiques, mais aussi valoriser des sites moins connus, ces principes essentiels pour les citoyens visent également à renforcer l'attractivité du Parc national de la Vallée de la Semois, favorisant ainsi le développement du tourisme et les retombées économiques sur le territoire.

## Axe 1 : Sensibilisation au respect de la nature

### Objet de la proposition

Cette proposition concerne la sensibilisation et l'information des habitants et visiteurs de la vallée de la Semois afin qu'ils adoptent des comportements respectueux de la nature lors de leurs activités de loisirs, à travers notamment une communication qui touche le plus de monde possible sur les comportements à adopter et les règles en vigueur sur le territoire.

### Problématiques ciblées par la proposition

Le principal problème ciblé par cette proposition réside dans un manque de connaissance de la part des touristes mais aussi des habitants (les pratiquants d'activités de loisirs) du **cadre réglementaire** qui encadre les activités de loisirs en milieu naturel qui peut différer selon sa localisation.

Certains pratiquants d'activités de loisirs font preuve de comportements inappropriés, tels que l'abandon de déchets, l'utilisation de zones non autorisées (baignade, kayak...), ou les nuisances sonores, ce qui détériore la qualité des sites et nuit à la biodiversité. Ces comportements révèlent un déficit de connaissance du cadre réglementaire ainsi qu'un manque de sensibilisation aux impacts de ces comportements sur la nature.

### Effets recherchés par la proposition

Avec l'intention d'améliorer la coexistence entre tourisme et préservation de la nature, notre proposition cherche à renforcer la valeur de **respect de la nature**, en suscitant l'envie de respecter sans contrainte.

Pour cela, il est essentiel de **conscientiser**, d'éduquer et de sensibiliser les usagers par une communication claire sur les impacts environnementaux des comportements néfastes (notamment l'abandon des déchets) et sur la réglementation en vigueur, dans le but de transformer durablement les habitudes et les comportements.

### Description de la proposition

#### 1) Campagnes d'information et de sensibilisation pour des loisirs responsables en milieu naturel

Nous recommandons au PNVS de mener des **campagnes d'information et de sensibilisation** à destination des pratiquants d'activités de loisirs en milieu naturel afin de promouvoir le **respect de la nature**, les **règles de bonne conduite** (notamment le ramassage des **déchets** et la **quiétude**) et les **réglementations** en vigueur.

Pour toucher efficacement le public, différents supports peuvent être utilisés, tels qu'un livret didactique concis, illustré et traduit dans les principales langues des touristes, distribué largement chez les riverains, dans les hébergements touristiques et les lieux d'accueil (administrations communales, syndicats d'initiative, etc.). Parmi les autres supports possibles,

citons les flyers, affiches, spots TV, panneaux routiers, pictogrammes, projections au cinéma, médias variés, voire les sets de table dans les restaurants.

Par ailleurs, il conviendra de rendre visibles les déchets souvent ignorés (comme ceux issus de tontes ou d'inondations) et d'informer clairement sur les conséquences des infractions, notamment les amendes liées aux mégots, déjections canines ou au non-respect des zones protégées. La communication inclura également des informations pratiques, comme le numéro d'appel 1718 de la Police de l'environnement.

Enfin, nous soulignons la nécessité de rendre les campagnes de sensibilisation plus visuelles et plus percutantes. Nous avions envisagé de proposer des messages chocs avec photos d'animaux blessés ou de sites pollués pour sensibiliser à l'abandon des déchets, mais une étude comparative des campagnes menées ailleurs s'avère nécessaire afin d'évaluer leur réelle efficacité et leurs effets négatifs potentiels.

## **2) Communiquer et sensibiliser par des interactions humaines**

Nous proposons la création de « sentinelles », ambassadeurs de la charte du bon usager (fiche 71), dans l'esprit de privilégier la communication plutôt que la répression. Visibles grâce à un marquage distinctif comme un t-shirt, ces sentinelles délivrent des informations courtes et claires lors de constats d'infractions, tout en recueillant les attentes des usagers du PNVS.

Les sentinelles sont mobilisées principalement lors des périodes de forte affluence, comme les vacances scolaires ou la saison estivale, et peuvent être incarnées par des guides déjà formés par le PNVS, accompagnés d'étudiants dans une dynamique de transmission progressive.

Par ailleurs, pour cibler les publics plus jeunes, nous suggérons de prévoir des interventions dans des cours de citoyenneté, et de former des « mini sentinelles » au sein des écoles, stages de vacances ou camps scouts.

Enfin, il est important de redonner aux habitants — enseignants, commerçants, gestionnaires de centres de vacances — la fierté de leur patrimoine, grâce à des actions médiatiques et de sensibilisation, afin qu'ils deviennent eux-mêmes des relais de ces valeurs auprès des visiteurs.

## **3) Objectiver et visibiliser les impacts environnementaux des activités de loisirs**

Mesurer et objectiver les impacts environnementaux des activités de loisirs au moyen d'études scientifiques approfondies sur le milieu est primordial pour rendre visibles les conséquences des pratiques en rivière (le raclage des fonds de rivières, les nuisances sonores, le dérangement de la faune, ...). Ces recherches fourniront des données précieuses qui viendront enrichir et renforcer les campagnes de sensibilisation au respect de la nature.

## **4) Revoir la législation dans le cadre des événements motorisés**

Par ailleurs, une révision de la législation concernant les événements motorisés doit être envisagée pour mieux encadrer ces activités et limiter leur impact (nuisances sonores, dégradations de sentiers...).

## **Acteurs et ressources nécessaires pour mettre en œuvre les actions proposées**

- **Acteurs**

Dans notre proposition, le PNVS joue un rôle central en coordonnant, soutenant, communiquant et diffusant les campagnes d'information et de sensibilisation, tout en assurant la rédaction, l'impression et la distribution des supports.

Plusieurs acteurs peuvent intervenir pour sensibiliser au respect de la nature et expliquer les règles en vigueur. Parmi eux, on retrouve des agents de la DNF, et des agents forestiers, ainsi que des agents de police domaniale, dont Émilie Bertoldi du SPW, et des forces de police locales.

Des organisations telles que Natagora, le CREAVES, les experts du Parc national, ainsi que les communes et syndicats d'initiative jouent également un rôle clé. Les enseignants et les responsables des établissements scolaires participent aussi à cette mission de sensibilisation.

Sur le plan scientifique, biologistes, sociologues et autres experts apportent leurs connaissances pour mieux comprendre les enjeux environnementaux.

Enfin, la diffusion de l'information est assurée par le PNVS, les médias locaux (télévision, cinémas), les communes, les écoles, les syndicats d'initiative, ainsi que par les propriétaires de terrains et d'hébergements touristiques qui sont des relais essentiels auprès du public.

- **Ressources**

Les ressources à mobiliser pour réaliser cette proposition comprennent les financements issus de différents canaux tels que le budget propre, les subsides, les sponsors, les fonds fédéraux ou encore les bourses. Le bénévolat constitue également un appui précieux. Par ailleurs, la création de supports de communication, comme des spots vidéo ou des affiches, fait partie intégrante des moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs.

## **Effets négatifs potentiels et points d'attention**

Il est crucial de trouver la bonne approche de communication afin de que le message impacte le plus grand nombre. Il s'agira de prendre en compte la barrière des langues et de faire preuve de prudence pour ne pas choquer les enfants ou les personnes sensibles.

Certains usagers peuvent percevoir la réglementation, parfois abondante sous forme de panneaux, comme excessive.

Par ailleurs, il convient de veiller à ne pas pénaliser un groupe davantage qu'un autre, afin d'éviter conflits et sentiment d'injustice.

## **Valeurs et principes qui sous-tendent la proposition**

À travers cette proposition, nous défendons avant tout le respect de la nature et du cadre de vie. Maintenir la vallée de la Semois propre et limiter l'impact négatif des loisirs sur la faune et la flore sont des priorités pour parvenir à un équilibre entre activités touristiques, qualité de vie et préservation de la biodiversité. Pour y arriver, il est fondamental de garantir un accès clair à l'information — en particulier sur les risques et les sanctions éventuelles — et de favoriser une

dynamique collective, par un effet boule de neige, qui encourage chacun à adopter des comportements responsables et durables.

### **Questionnements et incertitudes**

Plusieurs questionnements et incertitudes subsistent concernant les moyens disponibles pour mener à bien le projet, notamment en ce qui concerne les coûts et les sources potentielles de financement. L'efficacité des actions à mettre en œuvre, ainsi que leur diffusion géographique, restent également à définir précisément. Par ailleurs, des interrogations portent sur la répartition des responsabilités quant à la rédaction et à la distribution des supports de communication. Enfin, la possibilité de réviser les autorisations accordées aux engins motorisés de loisir fait partie des pistes à explorer.

## Axe 2 : Flux touristiques et mobilité

### Objet de la proposition

Favoriser un partage équilibré de l'environnement et une dispersion des activités touristiques, en s'appuyant sur des données objectives concernant la fréquentation, et en améliorant l'accessibilité des sites touristiques sans voiture individuelle.

### Problématiques ciblées par la proposition

Le Parc est confronté à une concentration des flux touristiques sur certains sites et chemins, entraînant une surfréquentation ponctuelle (pic saisonnier) dont les impacts environnementaux restent difficiles à évaluer en l'absence de données et de base de référence.

Ce déséquilibre est renforcé par le manque d'alternatives à la voiture pour accéder au Parc ou s'y déplacer, ce qui limite l'attractivité de certaines zones moins accessibles, en particulier pour les visiteurs non motorisés.

### Effets recherchés par la proposition

Notre proposition vise à **mieux répartir les activités touristiques** dans l'espace et le temps afin d'assurer une plus grande **fluidité** lors des périodes de forte affluence, comme les week-ends prolongés et les vacances. Cela passe notamment par le désengorgement des sites surfréquentés, en orientant les visiteurs vers des lieux moins fréquentés.

Pour appuyer cette gestion, il est nécessaire de disposer d'indicateurs scientifiques et de données chiffrées sur la fréquentation, permettant d'établir des critères précis et d'aider les décideurs à adopter des mesures adaptées.

Par ailleurs, les actions proposées contribueront à **renforcer l'attractivité touristique** tout en **limitant la pollution** et le nombre de voitures dans la région.

### Description de la proposition

#### 1) Objectiver la surfréquentation de certains sites et ses impacts environnementaux

L'action proposée consiste à mesurer la fréquentation de certains sites touristiques et d'en objectiver les impacts environnementaux (notamment l'impact du bruit sur la faune). Cela implique de définir des zones de référence exemptes de nuisances, d'identifier des indicateurs précis et des critères de référence et de travailler en concertation avec la fiche action 41 "flux touristique au sein du PNVS".

#### 2) Disperser les activités touristiques

Pour disperser les activités touristiques dans l'espace et le temps, nous proposons de renforcer la communication autour des événements publics, en optimisant la coordination entre les différents acteurs concernés, notamment les communes, le DNF et les syndicats d'initiative.

Par ailleurs, nous recommandons d'améliorer la formation du personnel des syndicats d'initiative et des maisons du tourisme, et de développer des collaborations étroites entre ces acteurs. Cela permettra d'améliorer l'accueil des visiteurs, de promouvoir des sites méconnus, et de sensibiliser les touristes à l'impact de leurs activités sur la faune et la flore. La diversification des campagnes de promotion touristique contribuera également à valoriser des lieux méconnus, favorisant ainsi une répartition plus équilibrée des flux touristiques.

Pour faciliter cette dispersion des flux touristiques, nous proposons plusieurs mesures concrètes, comme la mise en place d'une **navette** gratuite reliant plusieurs sites touristiques, accompagnée de guides multilingues connaissant bien le territoire. Ensuite, la création d'un "**pass culturel**" encouragera les visiteurs à découvrir des lieux moins connus et à s'informer sur leur richesse particulière. Le développement d'une **application interactive**, à l'image de « Luna et les gardiens de la forêt », renforcera l'attractivité et la sensibilisation. Enfin, la diversification des activités touristiques offrira des alternatives attractives et variées.

Afin d'assurer une gestion cohérente et équitable des flux, nous préconisons également l'uniformisation des règles de fréquentation et des dérogations pour les événements ponctuels (type trail, ...).

### **3) Développer les alternatives à la voiture individuelle pour circuler vers/au sein du Parc**

Pour encourager des modes de déplacement durables et limiter l'impact du trafic motorisé dans les zones naturelles sensibles, plusieurs solutions de mobilité alternative sont envisagées. Il s'agirait notamment de créer un système de **covoiturage local** (type banc de stop), une **navette** reliant différents sites touristiques, ainsi qu'un **train touristique**. Une **plateforme** réunissant les acteurs du tourisme, notamment les hébergeurs, pourrait être mise en place pour organiser la prise en charge des visiteurs depuis les gares.

Dans le cadre du plan de relance de la Wallonie auquel participe le PNVS, il serait essentiel que l'Opérateur de Transport de Wallonie (OTW) s'implique davantage, notamment en renforçant les **dessertes TEC** dans les deux Parcs nationaux, en particulier durant les week-ends et les vacances scolaires.

Parallèlement, la **limitation de la vitesse** des voitures et motos sur les routes traversant les zones les plus sensibles du parc permettrait de mieux protéger la tranquillité des lieux.

Enfin, une fois les dispositifs de mobilité douce (comme la ligne TEC Évasion, « train et sac à dos », ou encore les circuits cyclo-touristiques) mis en place, il conviendra de les promouvoir activement auprès des acteurs touristiques et du grand public, y compris en dehors du territoire du parc.

### **Acteurs et ressources nécessaires pour mettre en œuvre les actions proposées**

La mise en œuvre de ces actions repose sur l'implication d'un large éventail d'acteurs, parmi lesquels figurent des experts et scientifiques, le PNVS lui-même, les communes, le DNF, les syndicats d'initiative, ainsi que l'OTW. Des conducteurs de bus privés, des accompagnateurs de navette, des citoyens engagés et des développeurs spécialisés dans la création d'applications

touristiques, à l'image de structures comme MolenGeek (qui s'installent au siège de Rossignol), contribuent également à cette dynamique.

Pour soutenir ces initiatives, plusieurs ressources seront mobilisées : une stratégie de communication efficace, l'obtention de subsides, la création d'emplois, ainsi que l'implication active des acteurs concernés à chaque étape du processus.

### **Effets négatifs potentiels et points d'attention**

La mise en place de ces recommandations pourrait entraîner l'obligation de restreindre ou de protéger certaines zones sensibles. Ces ajustements pourraient également avoir un impact sur les riverains concernés par les modifications des flux de visiteurs. Par ailleurs, l'amélioration de l'accessibilité et de la promotion touristique pourrait entraîner une augmentation de la fréquentation, avec les enjeux que cela comporte.

### **Valeurs et principes qui sous-tendent la proposition**

À travers cette proposition, il est important pour nous que le PNVS se donne les moyens d'objectiver des perceptions de la fréquentation et de ses impacts visibles et moins visibles (nidification des oiseaux, transport de semences de plantes invasives, ...). Réduire les émissions de gaz à effet de serre et l'artificialisation (parking, ...) est un autre principe qui nous tient à cœur.

Par ailleurs, nous préconisons la coordination entre les acteurs du tourisme pour favoriser les échanges et la connaissance des ressources diffuses patrimoniales et touristiques du territoire.

Enfin, il est important de respecter un certain équilibre entre préservation de la nature et acteurs du tourisme, entre accessibilité, attractivité et quiétude des habitants... En conséquence, il convient d'être attentif à ce que les mesures prises en matière de mobilité et de gestion des flux touristiques ne créent pas d'injustice entre les différents usagers du territoire : acteurs du tourisme, acteurs de la gestion de la biodiversité, habitants, ...

### **Questionnements et incertitudes**

Des incertitudes subsistent quant aux mesures existantes sur le terrain et à l'état actuel des initiatives en place. Il serait également nécessaire d'évaluer le niveau d'acceptation des actions proposées par la population locale et de s'interroger sur le degré réel d'implication des habitants et des usagers dans les dynamiques engagées.

## Axe 3 : Aménagements pour les loisirs en milieu naturel

### Objet de la proposition

L'objet de cette proposition concerne des aménagements de loisirs en milieu naturel : l'entretien des sentiers forestiers, la création et la gestion des zones d'arrêt pour les embarcations.

### Problématiques ciblées par la proposition

Les problèmes prioritaires concernent d'une part, le manque d'entretien et de respect des sentiers (abandon de certains sentiers, obstruction par la végétation, ...) et d'autre part, les arrêts sauvages des embarcations sur la Semois (kayak et canoé) dérangeant la faune et la flore et provoquant des dépôts de déchets.

### Effets recherchés par la proposition

Permettre un passage « facile » pour les sentiers d'importance ou d'intérêt. Inciter la curiosité des gens sur l'utilisation de ces sentiers.

Canaliser les embarcations dans des zones adaptées et clairement délimitées pour diminuer l'impact dans les zones naturelles.

### Description de la proposition

#### 1) Entretien des sentiers forestiers

Afin de pouvoir identifier les sentiers prioritaires : organiser une cartographie participative des sentiers avec les usagers de tous types. Prioriser en fonction des parcours existant, des zones d'intérêts, des parcours incluant éventuellement les zones de commerce, les zones d'intérêts touristiques (point de vue, ...) et historiques. Constituer ainsi un fichier complet à la commune qui reprend des différents sentiers et des personnes liées/désignées pour l'entretien (par exemple : ouvriers communaux, bénévoles...) et mettre en place un suivi d'entretien tout au long de l'année.

Proposer des parcours éco-responsables (parcours guidés avec sensibilisations aux bonnes pratiques écologiques). Proposer des goodies pour des actions intéressantes, rendre les usagers acteurs engagés.

#### 2) Création et gestion des zones d'arrêt pour les embarcations

Il est nécessaire de travailler à la fois sur les zones d'arrêt existantes et de nouvelles zones d'arrêt, et en conséquence, interdire plus strictement les arrêts sauvages de kayakistes.

Commencer par réaliser une cartographie des zones d'arrêt autorisées pour la décliner en différents supports pour la communication et installer une signalétique plus claire (pictogramme) pour signaler les zones d'arrêt autorisées pour les embarcations. Augmenter l'attractivité de ces zones d'arrêt par des aménagements (pique-nique), sanitaires (WC), faciliter la gestion de déchets (alternatives aux poubelles systématiques sur site).

Identifier de nouvelles zones propices pour les arrêts des embarcations

Engager des étudiants pour faire les « kayaks balais », récupérer les déchets, signaler les problèmes (manque d'entretien, dégradation).

Créer une fiche action PNVS “embarcations de loisir sur la Semois” (kayak, canoé, barque à fond plat, ...).

**Attention !** Il est nécessaire d'anticiper les changements liés au réchauffement climatique en incitant, aidant les acteurs loisirs à se diversifier en proposant des alternatives en termes d'embarcations.

### 3) Information

Développer une application reprenant les sentiers priorisés (sentier tabac, ...), l'ouverture de l'activité (embarcation, pêche, ...). Un guide de bonnes pratiques des choses à faire et à ne pas faire devrait être distribué.

## Acteurs et ressources nécessaires pour mettre en œuvre les actions proposées

Pour l'entretien des sentiers : les communes et le DNF jouent un rôle clef. Ils peuvent agir en concertation avec les Comités de villages et les écoles. Les exploitants forestiers jouent un rôle important dans la remise en état des sentiers.

Pour les zones d'arrêt des embarcations : il convient d'abord de définir de nouvelles zones avec le Contrat de Rivière Semois-Chiers, les scientifiques du DEMNA et autres, ainsi que le PNVS. La mise en place des panneaux dépend du type de propriétaire, soit des privés, du SPW, des communes. La réalisation de pictogrammes : par un bureau d'étude ? PNVS (budget ?)"

## Effets négatifs potentiels et points d'attention

Entretenir les sentiers prioritaires risque de mener à leur surfréquentation. De plus, leur entretien “au mauvais moment” et mal ciblé peut avoir un impact sur la biodiversité.

Pointer des lieux interdits pour embarquer et débarquer risque d'attirer l'attention sur ces lieux. S'assurer que les zones dédiées aux embarcations restent à l'usage unique de cette activité pour éviter le risque de provoquer l'attraction d'autres usagers (tel que les nageurs et pêcheurs, ...)

## Valeurs et principes qui sous-tendent la proposition

Les sentiers sont des voies privilégiées pour faire découvrir la région et développer un tourisme en harmonie avec la nature. Ils permettent également aux habitants du Parc de s'engager et de s'investir dans un projet sur leur territoire en participant à la vie des sentiers (entretien, surveillance, ...). Ceux-ci sont un lieu de rencontre, de partage, de respect et de découverte de la multifonctionnalité de la forêt. Ils doivent rester accessibles et sûrs.

Le respect des lieux d'arrêt des embarcations est important pour préserver au maximum les zones naturelles en concentrant les arrêts (poubelles). En multipliant les zones d'arrêt officielles, on augmente le respect d'un maximum de zones naturelles.

### **Questionnements et incertitudes**

De façon générale, la question des budgets et de la main d'œuvre se pose évidemment pour ces propositions. Ainsi, par exemple, quelle main d'œuvre mobiliser pour l'entretien des sentiers ?

Comment faire respecter les zones d'arrêt des embarcations et leur suivi ?

Les zones d'arrêt pour embarcations doivent-elles être réservées à un seul type d'usagers ? Leur accessibilité doit-elle être conçue uniquement pour les embarcations ?

Quels types d'aménagements faut-il pour les zones d'arrêt des embarcations ? L'installation de poubelles ne va-t-elle pas inciter les dépôts sauvages ?

## Axe 4 : Suivi de l'avis et amélioration du fonctionnement du Comité citoyen (Gouvernance)

### 1) Suivi de l'avis

Le “suivi” porte sur la manière dont le PNVS prendra en compte l’avis citoyen. En effet, le Comité citoyen a un statut d’organe consultatif : il formule des propositions dont les instances décisionnelles du PNVS décident de s’emparer ...ou pas.

#### Ce suivi doit d’abord être précédé d’une reconnaissance plus large

- Donner plus de visibilité et de crédit au Comité citoyen en diffusant largement son travail et ses résultats sur les canaux médiatiques locaux et régionaux : TV Lux, presse, réseaux sociaux,...
- Créer un onglet “organe comité citoyen” sur le site web du PNVS (<https://www.semois-parcnational.be/>).

#### Importance de donner les moyens pour informer du suivi

Il est important de tenir au courant les participants du suivi. Il y a eu un réel travail et une réelle implication de leur part, en termes de temps, d’organisation et d’énergie. Ils méritent d’être respectés dans un esprit d’écoute et d’action.

Comment mettre en place ce suivi concrètement ?

- Etablir un canal de communication (courriel, courrier, groupe Facebook...) entre le Parc national et le Comité citoyen qui permet de garder un œil global, un moyen de contrôle des avis et propositions émises et permet la naissance de nouvelles suggestions ou modifications.
- Expliquer aux citoyens comment leur avis est pris en compte dans l’élaboration de nouvelles fiches actions et le renforcement des fiches d’actions existantes
- Donner à la personne (ou le binôme), choisie pour intégrer l’Organe d’Administration un pouvoir de participation et d’interpellation de l’OA à ce sujet.
- Avoir une personne de référence habitant dans le parc, ambassadrice du « Comité citoyen » au sein même du PNVS, disponible pour rencontrer les personnes curieuses d’en apprendre davantage sur le fonctionnement du Comité citoyen. Ceci permettrait une présentation brève et concise des missions et du fonctionnement de ce comité, afin de toucher plus de population.

#### Choix d’un binôme pour représenter les citoyens à l’Organe d’Administration

Bien qu’ils aient compris que l’organigramme du PNVS prévoit un seul siège pour le représentant citoyen au sein de l’OA, le Comité citoyen demande la désignation d’un binôme. Pourquoi ?

- Afin de diminuer la charge de travail, le stress pour une seule personne ;

- Cela permettrait plus de créativité, de réflexions, de dialogue (plus d'idées dans deux têtes que dans une) ;
- En cas d'absence, cela permettrait d'assurer la continuité et le suivi du travail ;
- En reconnaissance et valorisation du travail fourni par le Comité citoyen.

Les critères de sélection de ce binôme à l'OA sont :

- Faire preuve de proactivité : se sentir capable de demander des comptes, d'interpeller et de questionner l'OA ;
- Savoir prendre sa place, aisance et facilité d'expression, savoir parler en public ;
- Avoir une bonne énergie, avoir le sens de l'écoute et du dialogue ;
- Représenter la Basse et la Haute Semois avoir une connaissance du contexte et du territoire ;
- Être disponible ;
- Peu importe le sexe, peu importe l'âge.

Remarque : les représentants citoyens à l'OA devraient pouvoir bénéficier du statut de bénévole avec si possible un remboursement de leurs frais de déplacement.

## **2) Bonification pour le second cycle du Comité citoyen**

Par bonification, nous entendons tout ce qui pourrait être amélioré, modifié ou même supprimé dans l'ensemble du cycle de ce comité citoyen. Mais également, ce qui est à garder !

De façon générale, la bonne préparation et la bonne organisation du comité citoyen sont soulignées.

### **Gestion du temps**

Nous nous posons tous et toutes une question : comment gérer la pression du temps ? En effet, le peu de temps pour prendre connaissance des sujets, pour les comprendre et pour proposer des pistes de solutions peut être source de frustration car on se sent sous pression, mais en même temps, la pression du timing serré peut être une solution pour fournir un travail efficace : un travail plus rapide qui force la décision en allant à l'essentiel. La majorité des participants souhaiterait plus de temps, mais une minorité souligne qu'elle n'aurait pas participé si les ateliers étaient multipliés.

Diverses pistes ont été suggérées pour diminuer cette pression du temps :

- Retravailler deux heures après la pause de midi ;
- Ajouter deux ateliers : certains y sont favorables mais d'autres estiment que cela serait de trop ;
- Ajouter une soirée de travail, quelques mois après la fin du Comité, afin de discuter et de voir tous ensemble ce qui a été mis en place et/ou réalisé par le PNVS.

## **Concernant la trame et la méthodologie des ateliers**

De façon générale, garder le **système d'entonnoir** : synthétisation des idées pour arriver à du concret.

La plateforme informatique “Padlet” n'a été que peu consultée voire pas du tout. Deux raisons sont invoquées : un manque de temps, mais aussi un manque d'envie d'aller sur une plateforme internet.

Nous demandons d'avoir au début de chaque session, des **notes de synthèse** de la session précédente, l'avoir sous forme de support papier et non visuel. Il y a en effet beaucoup d'informations qui se croisent. Les partager oralement les rendent difficilement absorbables : besoin de cadres et de synthèses écrites par les facilitateurs. “Ce n'est pas notre rôle de faire la synthèse de la synthèse” disent les participants.

Les séances plénières sont trop longues par rapport au temps de réflexion et d'action pour la proposition d'idées. Certains participants aiment bien **être dans l'action**. Or, le travail en plénière et en groupe assis sur une chaise n'est pas toujours adapté à ce besoin. Nous suggérons d'imaginer une animation plus “dans le corps et dans le mouvement”. Une autre piste à considérer (aussi pour rendre l'information plus digeste) est d'avoir soit des ateliers sur le terrain, soit un travail d'enquête sur le terrain, entre deux ateliers (par exemple : aller voir les zones de baignades, discuter avec les personnes concernées, ...).

**L'apport des experts** en atelier 2 est très apprécié ainsi que le fait que les citoyens aient pu orienter le choix des experts durant l'atelier 1. Lors du second cycle, il est proposé d'avoir un expert, tel que Jean-Michel Decroly, qui ouvre le cycle en introduisant le sujet de travail dans le premier atelier. Ensuite, les autres experts argumentent leur thèse dans le second atelier.

Le moment informel (lunch) à la fin de chaque atelier est super important, attention de bien en informer les participants dès le départ. Nous souhaitons organiser un **moment convivial** et festif tous ensemble après la fin des ateliers du Comité citoyen : organiser un barbecue ou un repas « auberge espagnole », de préférence, en week-end, avec les conjoints ? les enfants ? Le planifier pas trop longtemps après, car nous risquons de perdre la dynamique du groupe.

Nous suggérons également d'ajouter une soirée, quelques mois plus tard, pour que les membres du comité citoyen puissent garder un œil global sur la **mise en place et l'avancée des solutions** et pistes dégagées lors des ateliers.

Remarque : si un membre du Comité abandonne le cycle en cours de route, lui demander avec bienveillance et respect de partager les raisons de son départ.

## **Modification du tirage au sort et composition du Comité citoyen du cycle 2**

Nous proposons d'enrichir le système de citoyens tirés au sort en y incluant maximum 1/3 de membres du précédent Comité selon les règles suivantes : maximum 1 membre par commune, si plus de membres sont partants, effectuer un tirage au sort, pas de critères d'âge ou de genre.

## **4 Qui sommes-nous et quelles sont nos motivations ?**

---

### **Justine – 32 ans – Han (Tintigny)**

« Ce qui m'a motivée à participer, c'est de pouvoir donner mon avis et amener peut-être ma petite pierre à l'édifice. Ça joue aussi beaucoup sur mes valeurs de respect de la nature, etc. J'avais envie de pouvoir participer à ça. »

« Ce que j'ai aimé, c'est le partage, travailler ensemble, collaborer, apprendre des gens qui sont là et des experts. »

### **Isabelle – 50 ans – Bertrix**

« J'aime la rando et tout ce qui est naturel. »

« Ce qui m'a intéressée, c'est de pouvoir rendre ma région attractive. Je vais souvent en vacances en Allemagne, ou en France, ou en Flandre où les Parcs sont hyper attractifs. Et je me dis pourquoi on est un peu les losers ? Moi je veux qu'on soit les winners. »

### **Christelle – 54 ans – Saint-Médard**

« Je suis dans l'organisation de deux trails dans la région et membre d'un club de trail. Le partage de la forêt, c'est quelque chose qui est important mais qui peut être compliqué. Je voulais comprendre un peu mieux comment ça fonctionne et voir s'il y a des possibilités d'aider à ce que cela se passe mieux. »

### **Karsten – étudiant en agronomie à la Haute Ecole de Ciney**

« J'aime bien participer aux activités dans la commune où j'habite et c'était une occasion pour découvrir ce qui se faisait au niveau du Parc national. Franchement c'était assez inspirant dans les partages d'idées, chacun avait sa parole qui comptait. Et j'ai appris aussi beaucoup de choses. Je suis assez content des quatre ateliers mais j'espère qu'on n'a pas travaillé pour rien, pour ne serait-ce qu'une ligne, mais qu'elle compte. »

### **Robin – 23 ans – Menugoutte**

« Je suis venu parce que je trouve ça important d'être actif dans sa région. Ça permet ici d'avoir des actions concrètes et de peut-être retirer du positif sur des enjeux comme celui-ci, le tourisme et la nature. C'est important. »

### **Christophe – bientôt 50 ans – Pin**

« Ce qui m'a motivé à venir, c'est mon intérêt pour la nature, les zones naturelles et l'impact du tourisme. »

### **Franck – 50 ans – Bellefontaine**

« Pour moi c'était important de participer pour voir comment on peut concilier les enjeux économiques et les enjeux environnementaux à différents niveaux. On a une très belle région, on voudrait la faire découvrir au plus grand nombre mais pas à n'importe quel prix. »

« J'ai apprécié cette démarche collective, où on rassemble comme ça différents profils, différentes personnes de différentes régions qui contribuent à trouver des actions qui soient réalistes évidemment, mais avec un résultat positif. »

### **Gérald – une cinquantaine d'années – Bouillon**

« Et moi ce qui m'a motivé à venir à ce comité, c'était surtout la nature, la beauté de la nature et le paradoxe entre le tourisme et la préservation de la nature. Mais c'est surtout pour tout ce que la nature m'a déjà offert. »

### **Anaïse – 28 ans – Paliseul**

« Ce qui m'a motivée à venir ici, c'est de faire bouger les choses par rapport à tout ce qui est préservation de la nature et le fait aussi de pouvoir concilier le tourisme et la préservation de la nature et de l'environnement. »

### **Jean-Paul – 76 ans – Bertrix**

« Ma motivation c'est le respect de la nature. J'ai toujours été concerné dans mon métier d'instituteur de motiver les enfants au respect. C'était mon maître mot dans mon école. »

« Je me suis très très bien plu, Maintenant je laisse la place aux jeunes, c'est à eux à continuer. »

### **Etienne et son chien – 59 ans – Vresse-Sur-Semois**

« J'étais déjà actif dans le Parc Ardenne méridionale [...] mon dada, c'était la mobilité. Ça m'a motivé de continuer quand j'ai été repris par le tirage au sort.»

« Vraiment les échanges nuancés, c'est ça que je retiens surtout. »

### **Michel – 78 ans – Bertrix – Psychiatre à la retraite**

« Je suis motivé par tout ce qui tourne autour de l'écologie et donc je trouvais que c'était une opportunité pour moi de m'impliquer en quelque sorte dans un projet écologique local. »

### **Dominique – 62 ans – Sainte-Cécile**

« J'ai appris beaucoup de choses. »

« J'étais contente de rencontrer des gens et j'espère que ça aboutira à quelque chose de concret dans l'avenir. »

### **Alexandra – 46 ans – Florenville**

« Pour moi l'invitation de participer au comité citoyen c'était d'abord une opportunité de donner son avis. Et voilà, étant une grande amoureuse de la nature qui aime bien faire des randonnées, pour moi c'est super important de la préserver. »

### **Sylvie – 50 ans – Frahan**

« J'ai pris ma sélection comme un devoir citoyen. Si j'ai été sélectionnée, pour moi c'était un devoir de représentation de ma région, de mon village. J'étais disponible, donc c'était pour moi une évidence. »

### **Muriel – Corbion**

« Je pense qu'on a la possibilité de participer à quelque chose de concret pour l'avenir de la région. »

### **Théo – 18 ans – Vresse-Sur-Semois – étudiant en agronomie**

« Je trouvais que ça touchait quand même beaucoup à mon secteur d'études. » « Important de participer à certaines décisions qui risquent d'influer sur mon environnement, ma commune »

« Honnêtement aussi, le fait que ce soit un peu payé. Ça je ne vais pas mentir, que si ce n'était pas payé, je ne serais peut-être pas venu. »

### **Laura – 39 ans – Lacuisine**

« J'ai voulu participer à ce Comité citoyen pour faire entendre ma voix, pour avoir un échange, un dialogue autour de toutes nos vallées de la Semois. »

« Pouvoir aussi rencontrer d'autres citoyens et concitoyens »

### **Marlène – Chargée de mission PNVS**

« Ce qui m'a motivée à la base, c'était d'être un support pour Sophie, parce que c'est elle qui porte la fiche action, dans l'idée d'une pérennisation du processus, qu'elle ne soit pas seule à porter ça, et qu'on puisse être deux pour après faire vivre le processus, une fois que la Fabrique écocitoyenne sera partie. »

« Être le tampon dans l'aspect sensibilisation entre ce que je fais déjà avec ma mission pédagogique et les propositions des citoyens. Donc être vraiment au plus proche de ce qu'eux proposent, pour l'intégrer dans ma pratique, et du coup déjà anticiper des choses que je pourrais faire, ou amplifier. »

« La participation citoyenne, l'intelligence collective, ce sont des thématiques qui m'intéressent, j'ai envie d'apprendre aussi, pour pouvoir après le mettre en place dans mon boulot. »

### **Marie – Fabrique écocitoyenne**

« Moi ce qui m'a motivée dans ce projet c'est déjà ce nouveau Parc national, ça m'a toujours intriguée, ça m'intéresse, et je trouve que c'est un chouette projet et j'avais envie d'en savoir plus. »

« Le fait de faire en sorte de trouver la place pour que les citoyens puissent faire entendre leur voix dans ce Parc national qui est mis en place dans la région qu'ils habitent, c'est important pour moi. »

### **Pierre – Fabrique écocitoyenne**

« Ce qui me vient directement c'est ce que Jean-Michel Decroly a dit : C'est trop rare d'inclure les citoyens dans des questions liées au tourisme et aux Parcs en général. Avoir la possibilité de faire plusieurs cycles avec une perspective initiale d'une assemblée permanente tirée au sort, c'est vraiment la première motivation. »

« Je ne me rappelle pas avoir pris autant de plaisir. Mais c'est notamment lié au fait qu'il y a un collectif d'accompagnement de qualité. Ça me donne plein d'énergie. »

### **Fabien – Fabrique écocitoyenne**

« Je dirais essentiellement l'espoir de voir que dans des sociétés qui sont de plus en plus cristallisées, quand on met des gens ensemble dans un processus collectif ordonné, il y a des choses belles qui se passent et qu'on est encore en capacité de communiquer entre nous, je retiendrais ça surtout. »

### **Sophie – PNVS, chargée de mission « valorisation touristique de la Semois »**

« Je suis porteuse de la fiche action “Comité citoyen”, et que donc, forcément, je suis dans le process depuis le lancement de la fiche, depuis mon arrivée au Parc il y a deux ans. »

« J'avais pu suivre la formation sur les outils d'intelligence collective. [...] c'était différent de le vivre ici. En plus, avec la complexité qu'il y a eu déjà pour le tirage au sort, avec les huit communes différentes, et faire avec des personnalités différentes au sein des communes. C'était une expérience, en fait. J'en retiens que du positif, mais c'est une expérience. »

## **5 Qui sont les experts, pourquoi se sentent-ils concernés ?**

---

*A la question posée à chaud “Pourquoi avez-vous répondu présent comme expert alors que les échéances sont brèves, que c'est la pleine saison pour certains et que d'autres se déplacent de loin ?”, chacun des experts, scientifiques, agents de l'administration, chargés de projet ou chefs d'entreprise ont parlé de la diversité et de la sensibilité de leur attachement à la démarche citoyenne, au Parc National ou à leur métier.*

**Jérôme Antoine :** agent SPW, Département Nature et Forêt, préposé piscicole de Florenville.

“J'ai accepté parce que Natacha Debruxelles me l'a demandé, c'est après que je me suis rendu compte que j'avais un empoissonnement à faire ce jour-là mais je me suis arrangé ! Quand on me demande d'aller faire quelque chose je le fais !”

**Emilie Bertoldi :** agent SPW, Direction des voies hydraulique, inspectrice des voies hydraulique et agent de police domaniale, cadre réglementaire cours d'eau

“J'en ai envie, c'est mon “dada”, sensibiliser à la réglementation, partager, discuter et communiquer sur ce qui existe. Il y a une méconnaissance de l'information, il faut juste aller la consulter. J'adore ce que je fais : être sur le terrain au contact avec les gens !”

**Jean-Michel Decroly:** professeur ULB, géographie et tourisme, tourisme durable.

“Ce qui m'intéresse c'est l'initiative des Parcs nationaux qui contiennent des aspects prometteurs... Les dispositifs participatifs autour du tourisme sont plutôt rares et quand ils sont bien menés, ce qui a l'air d'être le cas, ça vaut vraiment la peine ! Enfin, je suis attaché à la région de la Semois.”

**Quentin Dubois :** écologue, chargé de projet PNVS et contrat rivière Semois-Chiers

“J'accepte parce que je suis disponible. Ces différentes instances associées aux PNVS comme le Comité scientifique et le Comité citoyen sont importantes à mes yeux. Le côté concertation, appropriation par les gens du territoire est important !”

**Marc Dufresne :** professeur ULiège, écologue : étude des flux touristiques et service écosystémiques

“Ma principale raison de vivre c'est ma curiosité, l'envie d'entendre comme ça se vit, certains prétendent qu'il y a trop de touristes bruxellois en Ardenne... Nous on mesure tout cela et on peut donc l'objectiver ... j'ai les données GSM. (...) Je profiterai de l'après-midi pour faire un tour localement.”

**Brieuc Grosjean :** chargé de mission PNVS, géographe

“J'avais proposé une thématique lors du processus du choix du thème par les citoyens et donc je suis content que quelque part elle est reprise. Je ne viens pas de la région, je suis de Namur et avoir et voir les habitants de la région pour ma problématique c'est motivant.”

**David Lavigne :** chef d'entreprise “Le Batifol”, loueur de kayaks, Chiny

“Ça me permet de me situer et je pourrais apprendre des choses. Je me prends pour un artisan, je suis un petit acteur, et on a tendance à être écrasés par les gros et au niveau de la fédération des campings, ça m'interpelle. Le souci c'est l'image que donne le kayak sur la Lesse, on risque d'appliquer ses problèmes aux autres cours d'eau.

J'ai toujours été dans le tourisme, mon père a été président du Syndicat d'Initiative depuis 30 ans et le tourisme ça me porte ! Je ne vois pas toujours où le Parc se dirige, je ne comprends pas bien, j'entends beaucoup de choses...”

**Sophie Lebrun :** chargée de mission PNVS, tourisme, fiche comité citoyen

“Ce qui m'a poussée à m'engager dans cette démarche, c'est avant tout la conviction profonde que les citoyens ont un rôle essentiel à jouer dans la gouvernance de notre territoire. Et je me suis réjouie, dès le départ, de voir cette idée prendre vie « sur le terrain », dans l'échange direct avec les citoyens et les experts, avec l'ensemble du collectif d'accompagnement.”

**Eric Vincent :** guide nature ASBL Semoisnature, Vresse-sur-Semois

“J'ai sauté en l'air quand j'ai eu le mail, c'est tout à fait moi ! Partager les idées ça me nourrit, le terme clef sur mon site c'est partager et tisser des liens. Avant, on faisait 500 mètres et on se retrouvait seul, maintenant avec la forêt multifonctionnelle quand on croise la première question c'est qu'est-ce que tu fais là ? ...et on est très rapidement dans la polémique...”

## **6 Le mot de la fin de chaque citoyen**

---

*Au terme des quatre ateliers, les participantes et participants ont partagé leur(s) sentiment(s) au moment de clôturer le dernier atelier ...*

- ❖ Je suis impressionné.
- ❖ Je suis contente que ce soit fini.
- ❖ Impatiente des concrétisations sur le terrain.
- ❖ Très belle expérience enrichissante, curieux dans quelques mois de ce qui sort.
- ❖ J'ai adoré, j'espère un réel impact.
- ❖ J'espère que ce qui a été fait aura de l'impact.
- ❖ Contente d'être venue, surprise des animateurs attentifs et délicats, j'aimerais une synthèse.
- ❖ Très enrichissant et touché par le respect de chacun vis à vis des propositions émises.
- ❖ Beaucoup de gratitude pour tout le monde.
- ❖ Très intéressée, adoré l'écoute et ravis des 4 représentants.
- ❖ Apprécié les échanges, bienveillance et bienveillance à mon égard.
- ❖ Je ne m'attends pas à des miracles, mais le fait d'organiser c'est énorme, et toutes les idées des 4 séances, il y a beaucoup à faire au quotidien.
- ❖ Admiratif de la manière dont ce groupe large s'est comporté grâce aux animateurs et de ce que nous avons créé.
- ❖ Pourquoi certains membres sont partis ?
- ❖ Optimiste sur certaines idées retenues, reconnaissante pour le Parc national et la Fabrique écocitoyenne.
- ❖ Merci sur la façon dont l'empathie a été organisée.
- ❖ Reconnaissante d'avoir fait partie et heureuse des résultats.
- ❖ Reconnaissance et gratitude, hâte de voir la suite.

## 7 Annexes

---

### Annexe 1 : engagements réciproques des citoyens, du PNVS et de la Fabrique écocitoyenne

**Les citoyennes et citoyens tirés au sort** qui ont accepté de participer se sont engagés vis-à-vis du PNVS et de la Fabrique écocitoyenne à :

- **Participer aux 4 ateliers** aux dates planifiées du cycle ;
- **Être curieux**, manifester une volonté d'apprendre
  - o Envisager et comprendre la complexité du problème (éviter les "il n'y a qu'a, il suffit de moyens financiers et de bonne communication) ;
  - o Témoigner d'une volonté d'écoute et de s'exprimer ;
- Prendre connaissance et **respecter le cadre de sécurité** ;
- Effectuer un travail **d'audition et d'enquête** d'experts scientifiques, des services publics et acteurs socio-économiques concernés afin de remettre un avis éclairé ;
- **Rédiger les propositions** avec l'appui de la FE ;
- Nommer un ou des **porte-paroles** ;
- **Transmettre/présenter** des propositions au Comité exécutif et aux administrateurs du PNVS via les porte-paroles.

**Les engagements de la Fabrique écocitoyenne vis-à-vis des citoyens :**

- **Accompagner deux cycles de 4 ateliers** de délibération et la constitution du Comité citoyen par tirage au sort en 2025 selon un principe de co-construction avec le PNVS et les citoyens ;
- Créer les conditions d'une délibération citoyenne de qualité :
  - o Toute expertise est convocable et renversement du rapport de force au profit des acteurs locaux
  - o La FE est garante de la qualité du processus et notamment de la confiance à instaurer dans le comité citoyen. À ce titre : elle est garante du processus et s'engage sans les déterminer à produire de bonnes propositions citoyennes
    - Elle est garante de la qualité du tirage au sort
    - Elle met en place un cadre de sécurité
    - Elle met à disposition des citoyens des expertises demandées
    - Elle construit un processus inclusif : respect des points de vue minoritaires et des minorités
    - Elle co-construit avec les participants un format de rapport
    - Elle définit le cadre de publicité des débats.

**Les engagements du PNVS vis-à-vis des citoyens :**

- Soutenir le **tirage au sort** au niveau communal ;
- Organiser **deux cycles** de délibération en 2025-2026 ;

- Garantir la présence d'un chargé de mission du PNVS durant tout le cycle (la responsable de la fiche comité citoyen) ;
- Mission comité citoyen : formuler des propositions pour le cycle 1 et être consulté, nourrir le plan stratégique au-delà de 2026 pour le cycle 2. Le PNVS s'est engagé à :
  - o **Communiquer** les propositions et avis du Comité citoyen vis-à-vis des instances de décision du PNVS ;
  - o **Prendre en compte** ces informations, propositions et avis ;
  - o **Revenir** vers le Comité citoyen pour expliquer comment leur avis a été pris en compte et les justifications s'il ne l'a pas été.
- La présentation le **26 juin en présence des co-directeurs et des administrateurs du PNVS**.
- Le périmètre de responsabilité du Comité citoyen est défini par le ROI qui pourrait être **évolutif**.
- Un représentant citoyen sera intégré dans l'OA du PNVS.

## Annexe 2 : Etat des lieux des problématiques et des pistes de solutions identifiées

**Table 1 « Gestion des flux touristiques »**

Package de problématiques liées	Pistes de solutions se rapportant à ce groupe de problématiques
<p>Concentration des visiteurs : Surfréquentation dans certains lieux très attractifs (ex : Rochehaut, Vresse) : car on peut y faire diverses activités, HORECA développé, ...</p>	<p>Circulation. Flux des touristes 1 jour (= 50%) -&gt; analyse -&gt; site internet -&gt; rediriger ceux-ci vers des sites moins fréquentés.</p> <p>Comptage en temps réel des visiteurs pour les rediriger en cas de surfréquentation.</p>
<p>Certains sites ne sont pas assez attractifs, pas connus.</p> <p>Manque d'informations, de communication autour de sites méconnus (ex : tombeau du chevalier)</p>	<p>Améliorer la communication autour des sites moins attractifs et des réglementations.</p> <p>Favoriser la communication à travers les interactions humaine : formation des agents des syndicats d'initiative pour valoriser des sites moins connus.</p>
<p>L'offre (chemins, milieux pauvres) ne correspond pas à la demande (sentiers, différents milieux traversés, boucles).</p> <p>Demande d'accès à du sauvage.</p>	<p>Proposer des alternatives si la forêt est fermée (les prévoir, les communiquer), par exemple en période de chasse.</p> <p>Responsabiliser les acteurs et accueillants touristiques.</p>
<p>Manque de connaissance de la fréquentation et des raisons de l'attractivité touristique.</p> <p>Pas d'étude réelle sur les impacts négatifs de la fréquentation de différents sites.</p>	<p>Etudes d'impact.</p> <p>Déchets -&gt; analyse de la fréquentation.</p>
<p>Manque d'alternatives à la voiture pour accéder au Parc et circuler à l'intérieur du Parc.</p>	<p>Créer un vadémécum qui présente l'offre existante pour le touriste qui veut venir sans voiture et se déplacer sans voiture au sein du Parc.</p>
<p>Manque de moyens pour faire face aux problèmes liés à l'augmentation des flux touristiques attendus avec la création du PNVS.</p> <p>Manque d'optimisation des moyens : coordination entre acteurs : PNVS, communes, DNF...)</p>	<p>Problèmes prioritaires -&gt; centralisation des moyens</p>
<p>Non-respect des sentiers, déchets, circulation sur sentiers interdits</p> <p>Nuisances sonores</p>	<p>Mieux dédier les sentiers aux différents types d'usagers (dédirer certains sentiers aux vélos)</p> <p>Panneaux de sensibilisation</p>

**Table 2 « Loisirs en rivière »**

<b>Package de problématiques liées</b>	<b>Pistes de solutions se rapportant à ce groupe de problématiques</b>
Arrêts intempestifs des kayaks	Créer des plages où les gens peuvent s'arrêter (indiquer et informer)
Pas de réelle étude d'incidence (officielle), pas d'état des lieux. Pas de réel moyen d'évaluer l'impact des kayaks sur les rivières. Manque de données sur l'impact réel de la fréquentation touristique. Manque d'impacts réels, d'objectivations des conséquences et de l'état initial.	Réalisation d'enquêtes scientifiques pour l'état des lieux
Déchets	Rassurer les citoyens face à leurs craintes
Bruit Quelle balance entre tourisme et conservation de la nature ? Trame blanche	Trame blanche : Bruit. Etude de cas sur terrain et mise en place.
Manque de personnes pour faire respecter les réglementations en place, surtout le week-end. Manque de contrôle et de responsables	Assistance d'un réseau caméras aux lieux problématiques. Investissement matériel/financier pour des agents et des panneaux de sensibilisation, des réunions. Débloquer des finances pour la création d'emploi
Equilibre à trouver entre pêche et introduction massive de poissons Fauche de zones tampons	
Manque de sensibilisation du grand public	

**Table 3 « Sentiers surfréquentés et dégradés »**

<b>Package de problématiques liées</b>	<b>Pistes de solutions se rapportant à ce groupe de problématiques</b>
Incivilités de tous Infractions : déchets, chiens non tenus en laisse. Manque d'infos/communication Code forestier : bien rédigé, accès au public	Communiquer les cadres réglementaires en vulgarisant. Sensibiliser les gens du coin et les touristes au respect de la nature (propreté, bruit). Informer, communiquer, responsabiliser. Augmenter la répression. Trouver/demander des budgets pour investir et débloquer des emplois de soutien du Parc comme agents de terrain communication/répression. Créer des ambassadeurs « jeunesse, « exploitants », « guides » Panneaux, pictogrammes Un livret lisible.
Les sentiers sont très utilisés mais peu/mal entretenus. Manque de zones d'arrêts Zones précises à délimiter : sentiers abandonnés, arrêt soudain.	Entretenir les zones d'arrêt et donner envie. Trouver des gens compétents pour une amélioration de la nature (DNF, etc.). Médiation.
Camps de jeunesse et campings mal encadrés. Fréquentation ponctuelle peu responsable. Points chauds éducation/sensibilisation. Faible préoccupation du territoire.	
Les loisirs mécaniques dégradent les sentiers. Cadres pas respectés.	Augmenter la répression.
Manque d'objectivation du problème de surfréquentation, manque de mesures. Pas de référence ou de mesure zéro.	Etudier la trame blanche : impact du bruit sur dérangement riverain comme sur la faune sauvage.
Surfréquentation à certaines périodes de l'année a un impact problématique sur la faune.  Tranquillité des riverains.	
Cohabitation des différents usages/usagers  Trop d'aménagements -> artificiel.	

**Table 4 « Les déchets, un enjeu transversal »**

<b>Package de problématiques liées</b>	<b>Pistes de solutions se rapportant à ce groupe de problématiques</b>
Manque de moyens financiers et ressources humaines pour le contrôle, l'entretien, la communication, la sensibilisation	Plus de budget pour allouer plus de personnel, faire plus de communication, des sensibilisation (écoles...)
Faible fréquence des ramassages de déchets.	Installer plus de poubelles, des lieux de tri. Placer des poubelles à des lieux stratégiques.  Identifier les dépôts les plus importants pour augmenter les flux de ramassage à ces endroits-là.
<p>Déchets :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- lors des inondations</li> <li>- abandons</li> <li>- déchets verts</li> </ul> <p>Récurrence des incivilités en ce qui concerne les déchets sauvages.</p> <p>Concentration des personnes au même endroit -&gt; + de déchets.</p> <p>L'accumulation des déchets sur un lieu déterminé peut pousser d'autres à faire de même.</p>	<p>Mettre en place un système de récompenses pour le ramassage de déchets.</p> <p>Plus de contrôle, être plus rigoureux dans la répression, éviter le laxisme.</p> <p>Surveillance vidéo.</p> <p>Sensibilisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Spots TV</li> <li>- Tracts pour les habitants de la vallée pour informer des droits et devoirs.</li> <li>- Campagnes « choc » (photo, ...), pubs sensibilisation.</li> </ul>
Trop d'aménagements qui attirent les touristes : observatoires -> artificiel	Réduire les aménagements.
Pollution sonore	<p>Réglementer voire interdire les motos, quads. Trop de décibels.</p> <p>Mettre en place des zones de silence dans certains endroits et expliquer pourquoi.</p>



